



VD/LR

Affaire suivie par :

Mesdames Laurence RABEC et Cindy QUINQUENEL

Tél : 02.31.30.90.49 : Tél : 02.31.30.89.51

Courriel : laurence.rabec@caf14.caf.fr
cindy.quinquenel@caf14.caf.fr

Destinataires in fine

M

CAEN, le 04 décembre 2023

**OBJET : REAAP du CALVADOS
Appel à projet 2024**

Madame, Monsieur,

Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité a impulsé en 1999 la mise en œuvre des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Le soutien aux associations se poursuit en 2024 en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole Côtes Normandes, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et l'Etat au titre de la politique de la ville.

L'appel à projet 2024 est ouvert à tous les organismes ou associations susceptibles d'intervenir dans la mise en œuvre des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

(
La saisie des demandes de financement sollicitées auprès de la CAF, du Conseil départemental et de la MSA Côtes Normandes, est à réaliser sur la plateforme dématérialisée ELAN.

Vous devrez donc, **entre le 6 décembre 2023 et le 16 janvier 2024**, déposer votre demande de financement pour 2024 sur **la plateforme nationale ELAN** en vous connectant sur le lien <https://elan.caf.fr/aides>, (choix du téléservice : demande de financement action Réaaap 2024).

La plateforme nationale ELAN sera ouverte à compter du 6 décembre 2023 (pas de connexion possible avant cette date). **La date limite de dépôt des dossiers sur cette plateforme est fixée au 16 janvier 2024 inclus. Attention, tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas instruit.**

Chaque projet devra s'inscrire dans le cadre du référentiel national de financement applicable depuis le 1^{er} janvier 2020 et devra respecter l'ensemble des points cités dans le cahier des charges, notamment le détail des financements sollicités auprès des différents partenaires.

Vous devrez également compléter sur la plateforme nationale ELAN le bilan de l'action menée en 2023. (choix du téléservice : Téléservice de justification).

Vous trouverez dans le guide Usagers les modalités pour compléter ce bilan.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

LA COORDINATRICE DU REAAP14,

Laurence RABEC